

Image not found or type unknown



Intention d'achat de cannabis

Par **nonono92**, le **24/05/2016** à **11:02**

Bonjour et merci de me lire,

Hier, je me suis fait contrôler par la police dans une cité, loin de chez moi. J'allais y chercher des substances illicites. Ayant réussi à tout jeter discrètement avant de me faire contrôler, ils n'ont rien trouvé sur moi. Malgré mon silence et, comme ce n'est pas un endroit où on va par hasard, ils se doutaient bien de mes intentions. Après avoir contrôlé mon identité (et remarqué qu'il y a 2 ans, j'avais été interpellé avec 8 grammes de cannabis), ils m'ont sermoné et remis une convocation au poste de police. Je suis reparti libre.

Peut-on me reprocher quelque chose? Suis-je condamnable?

Merci de vos réponses.

Cordialement,